

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918



Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

A l'invitation du Conseil municipal, le sénateur Alain Duffourg et Céline Salles, vice-présidente du conseil départemental, ont participé à la cérémonie miélanaise.

Le cortège s'est formé sous les arcades de la mairie, selon un protocole bien établi, la Lyre miélanaise en tête, suivie des élus, du corps des sapeurs-pompiers, des enfants de l'école primaire, des collégiens du Collège Vasconie, de la brigade de gendarmerie et de la population. Beaucoup de monde était présent cette année.

Devant le monument aux Morts, Jean Loup Arenou, maire, lut le message de Caherine Vautrin, ministre des Armées et des Anciens combattants. Puis Alain Mochi fit l'appel aux Morts. Plusieurs collégiens ont lu des courriers de Poilus et un poème anglais.

Avant le dépôt des gerbes, les enfants de l'école primaire ont entonné la Marseillaise puis se sont inclinés devant le monument aux Morts accompagnés de leurs enseignants et du conseil municipal.

Les anciens combattants, le corps de sapeurs-pompiers et le sénateur Alain Duffourg ont également procédé à un dépôt de gerbes.

Pour clôturer la cérémonie, la Lyre a donné l'aubade devant la mairie avant un verre de l'amitié offert par la municipalité.